



« J'ai besoin d'aide »



© Libre de droits

Le mur de prières est tout nouveau sur le site de l'Armée du Salut Suisse. Chacun peut déposer son sujet, et tout le monde peut prier.

« Nous sommes une Armée du Salut spirituelle », dit la responsable du projet, la major Angelika Marti. « Avec le mur de prières, nous avons un outil qui rend cela visible. » Car ce qui est écrit en Psaume 65:3 s'applique toujours : « Toi [Dieu] qui écoutes la prière, tous les hommes viendront à toi. »

Comment fonctionne le mur de prière ? Très simplement. Le mur de prière peut être atteint via l'onglet « J'ai besoin d'aide » (en haut à gauche sur la page d'accueil de l'Armée du Salut Suisse) ou en entrant armedusalut.ch/prier directement dans la barre d'adresses web. Bien sûr, le tout fonctionne également sur les téléphones mobiles. « J'ai besoin d'aide » est alors le premier élément du menu.

En cliquant sur « Aide par la prière », un formulaire s'ouvre, dans lequel vous pouvez décrire votre préoccupation. Donnez également un titre et choisissez un pseudonyme. Ceux qui indiquent leur adresse courriel sont avisés en soirée du nombre de prières faites. Si vous souhaitez rester complètement anonyme, laissez simplement ce champ vide. Si l'aide par la prière est nécessaire pour une durée limitée, une date de fin sera indiquée avec la demande de prière.

Vous devez toujours donner votre consentement à la publication sur le mur de prière. Si vous ne le souhaitez pas, votre demande n'apparaîtra pas sur le mur de prière. Si vous acceptez, le sujet de prière est affiché sur le mur de prière, une fois que l'équipe de modération l'a approuvé. Il est maintenant visible. Les grands chiffres indiquent combien de fois quelqu'un a prié pour cette demande.

Le mur de prières n'est pas seulement pour ceux qui désirent du soutien dans la prière, mais aussi pour ceux qui ont à cœur de prier pour d'autres. « Servir les autres dans la prière est notre compétence clé », dit Angelika Marti. « Nous pouvons mettre à profit une courte pause pour déposer, dans les mains de notre Père céleste, une inquiétude qui nous préoccupe particulièrement. »

À la manière des médias sociaux, la personne qui prie clique sur le bouton bleu « Prier pour XY », et déjà le nombre augmente d'un. Un texte de remerciement apparaît, avec la possibilité de partager sa prière sur Facebook ou Twitter afin de motiver ses propres amis à prier également.

Des lignes directrices très claires sont appliquées, et la major Marti avec son équipe de modération évalue chaque demande de prière si elle est approuvée ou non. Ces lignes directrices concernent la protection des données, mais aussi un code de conduite spécifique. Les lignes directrices ont été approuvées en amont par deux cabinets d'avocats.

Derrière ce projet se trouve la major Angelika Marti. Elle est soutenue à 10% par la capitaine Elisabeth Romy, qui supervise les demandes de prière en français. Les responsables sont à la recherche de personnes qui souhaitent participer. Ce que nous recherchons, ce sont des groupes ou des personnes qui acceptent de prier régulièrement, pour les préoccupations affichées publiquement, mais aussi pour celles que les demandeurs ne souhaitent pas voir publiées. Les personnes qui s'engagent à prier seront informées par courriel ou WhatsApp, si désiré.

Enfin, sont aussi recherchés : des modérateurs, qui devront au moins une fois par mois être disposés à mettre en ligne les demandes de prière; ainsi que des accompagnants spirituels expérimentés, qui pourront aider les demandeurs à faire face à des préoccupations difficiles ou problématiques.

D'autres idées pour l'avenir sont déjà en réflexion. Une petite lettre de nouvelles régulière ou un blog sur des sujets sociaux, d'accompagnement spirituel et de prières, se profilent déjà devant la responsable du projet. « Nous venons de lancer la première étape », conclut Angelika Marti.

Auteur

Livia Hofer

Publié le

24.2019